

"Je ressens avec une plénitude jamais connue à ce jour
un parfait accord entre mon métier et ma condition de femme.

Jamais autant qu'aujourd'hui je ne me serai sentie

- comme nous disons dans notre jargon -

"TOUTES CAUSES CONFONDUES"

à la fois inculpée dans le boxe et avocate à la barre"

(introduction de la plaidoirie de Gisèle HALIMI)



Adaptation et mise en scène : Grégory CINUS /// Texte "Mon corps est à moi" écrit par Amandine DHÉE
Interprétation : Sophie AFFHOLDER, Mathilde DELVAL, Sophie DESCAMPS, Jérôme BAËLEN, Antoine LEMAIRE & Ghazal ZATI ///Création lumière & régie : Caroline CARLIEZ
Co-production : L'Escapade (Hénin-Beaumont), La Gare (Méricourt), Espace François Mitterand (Bully-les-Mines), le Temple (Bruay-la-Buissière)
Avec le soutien financier du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, du Conseil Régional des Hauts-de-France, de Pictanovo & de l'ADAMI



1972

D'un côté, une archive historique dans les luttes féministes.
De l'autre, des jeunes filles qui seront le monde de demain.

L'histoire & l'avenir.

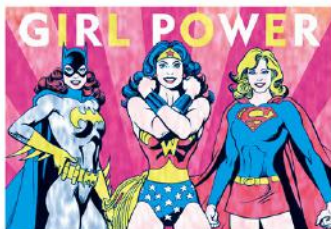
2 générations qui dialoguent à 50 ans d'intervalle.

Entre théâtre documentaire et fougue poétique,

"TOUTES CAUSES CONFONDUES"

dresse un pont à travers le temps pour s'adresser à la jeunesse
et rendre hommage à celles qui lui ont ouvert la voie.

2022





“TOUTES CAUSES CONFONDUES”

**s’adresse en priorité au public jeune (à partir de 14 ans)
mais aussi à ses parents, dans une dynamique de dialogue entre générations.**

Le spectacle met en jeu 2 histoires, 2 trajectoires se déroulant l’une en parallèle de l’autre :

> La première se déroule donc en 1972.

C’est **Le procès de Bobigny**, joué tel quel, en respectant la sténotypie des débats à la ligne, quelque part entre théâtre documentaire et éducation populaire.

> La deuxième se déroule aujourd’hui.

C’est celle d’un spectacle en train de se faire, d’une équipe artistique qui s’adresse aussi au public à la première personne, au présent et au sein de laquelle une jeune comédienne (qui pourrait avoir l’âge de Marie-Claire 50 ans plus tard) réagit à ce qu’elle voit/joue, avec la fougue de son âge.

Les 2 mouvements finiront par confluer dans un élan transgénérationnel final.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Marie-Claire CHEVALIER, une jeune fille de 16 ans, se fait avorter avec l'aide de sa mère.

L'histoire pourrait paraître anecdotique. Mais nous sommes en 1972 et l'avortement est alors interdit, au titre de l'article 317 du code pénal.

Employée de métro, mère célibataire de trois filles qu'elle élève d'une manière exemplaire, Mme CHEVALIER est jugée devant le tribunal de Bobigny.

« Procès d'un autre âge », disent les personnalités (médecins, savants, artistes) et les femmes citées par la défense comme témoins.

L'association « choisir » transforme le procès de ces femmes en acte d'accusation contre la loi de 1920 qui réprime l'avortement et, dans les faits, ne touche que les pauvres.

En quelques semaines, l'affaire de Bobigny crée un mouvement d'opinion irréversible...

Le 11 octobre 1972, Marie-Claire est relaxée.

Reste le cas de sa mère et de ses « complices »...

Le 8 novembre 1972, elles sont toutes entendues lors de ce qu'on appelle aujourd'hui « Le procès de Bobigny ». Mme Chevalier est défendue par Maître Gisèle Halimi, qui réussit le coup de force de retourner la situation en transformant le procès d'une femme en procès d'une loi injuste et inique. L'événement prend une ampleur nationale et cristallise toutes les luttes féministes de l'époque.

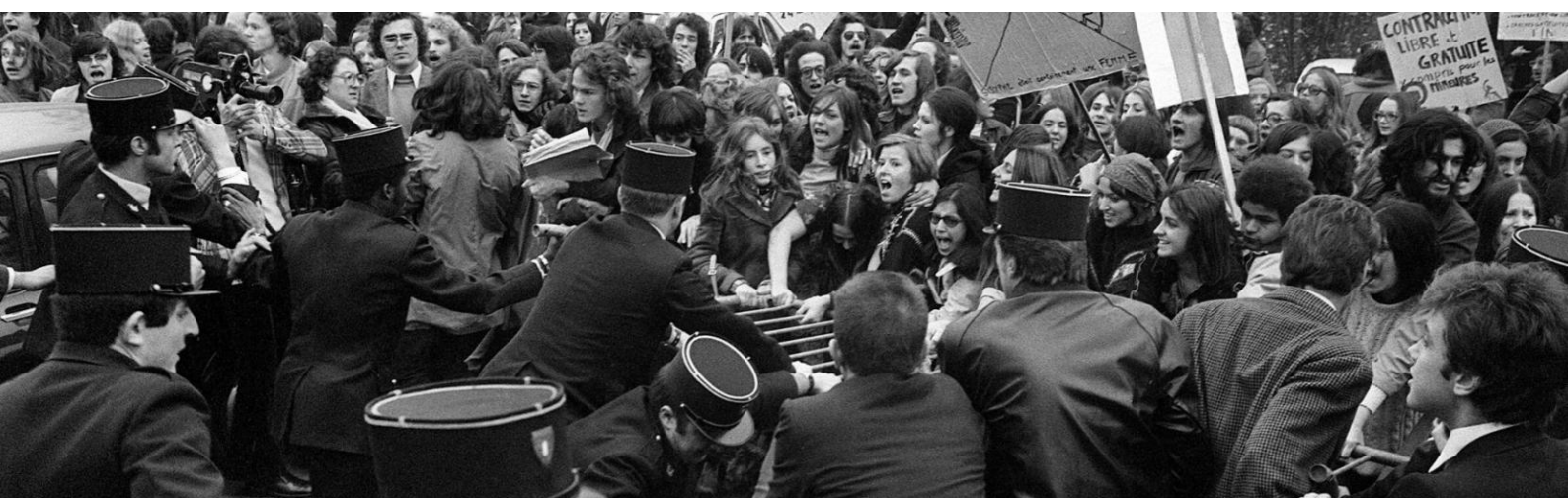
A la barre, se succèdent des noms aussi prestigieux et médiatiques que Simone de Beauvoir, Delphine Seyrig, Michel Rocard, Jean Rostand, Jacques Monod ou Françoise Fabian.

Le retentissement de ce procès se place dans un mouvement féministe d'ampleur, qui aboutira en 1975 à la loi Veil sur l'IVG.

ET QUEL MOUVEMENT !

Gisèle Halimi est co-fondatrice, avec Simone de Beauvoir, de l'association « CHOISIR la cause des femmes », créée dans la foulée du Manifeste des 343, rédigé par cette même Simone de Beauvoir (texte intitulé « Je me suis fait avorter », signé par 343 femmes, lui-même suivi du Manifeste des 331 médecins se déclarant pour la liberté d'avortement). Cette association s'est fortement impliquée dans ce procès, comme dans d'autres par la suite, comme celui dit « d'Aix-en-Provence » pour obtenir la pénalisation du viol, etc.

C'est cette même association qui publie, en 1973, la sténotypie intégrale des débats du procès de Bobigny. C'est sur cet ouvrage que s'appuie la création de « Toutes causes confondues »



Premier mouvement : LE PROCÈS DE BOBIGNY

Parce que nous souhaitons créer avec le public un rapport particulier, une certaine complicité et intimité, ce premier mouvement assume plusieurs partis pris de mise en scène :

1) Quand le public entre dans la salle, les comédien-ne-s sont déjà sur le plateau, tel-le-s qu'en eux/elles mêmes. Ils/elles finissent de préparer leurs affaires, accueillent les spectateur-rices. La première prise de parole se fait dans ce rapport dénué d'artifices théâtraux. Le metteur en scène est là aussi, pour introduire le spectacle, présenter le contexte historique et la façon dont le procès va être joué. A ce moment-là, l'échange avec la salle est une possibilité.

2) La mise en scène ne joue pas la carte de la « reconstitution historique » clinquante, avec scénographie de tribunal, costumes d'époque, etc. D'abord parce que la « frugalité scénique » fait partie de la politique de notre compagnie depuis toujours, ensuite parce que, dans notre volonté de proximité avec le public, nous choisissons de tout miser sur la dramaturgie, la mise en scène et le jeu des acteurs.

C'est ainsi, par exemple, qu'il n'y a pas un-e comédien-ne par personnage. Un comédien interprète le rôle du Président du tribunal et les autres comédien-ne-s interprètent plusieurs personnages. Gisèle Halimi est même interprétée par deux comédiennes différentes.

La contextualisation historique se fait par l'utilisation de projections vidéos d'archives d'époque qui ponctuent le déroulement du spectacle et introduisent chaque partie du procès.



Entre thriller et comédie

Si le texte est mot pour mot celui du procès, dans une perspective que l'on pourrait considérer comme documentaire, la mise en scène choisit quant à elle de ne pas totalement se tenir à, si ce n'est l'objectivité, disons la « neutralité ». Parce qu'il n'existe (à notre connaissance) aucune archive vidéo des débats, mais surtout parce que le rapport que nous cherchons à créer avec le public nécessite un minimum de théâtralité.

A la lecture des sténotypes, on ne peut s'empêcher de noter le côté presque comique de la situation : on sent bien que le Président est dépassé par la situation, que les avocates de la défense et tous leurs témoins dirigent les débats et mènent ceux-ci sur le terrain de leur combat, laissant le Président à la limite de l'impuissance, qui plus est dans un contexte hyper-médiatisé où un faux pas pourrait lui coûter cher.

D'autre part, la mise en scène nerveuse injecte une tension et une dimension suspense dans ce mouvement, se frottant ainsi à l'effet « Titanic », à savoir : comment tenir le public en haleine sur une histoire dont tout le monde connaît la fin ? A cela, deux raisons :

- D'abord, sur la forme, parce que pour nous adresser à un public jeune, pas forcément friand de théâtre par nature, adopter une forme cinématographique en utilisant les archétypes du «film de procès» nous semble être un bon terrain d'entente.

- Ensuite, sur le fond, parce que nous souhaitons aussi rendre l'attention du public plus fébrile et que cette fébrilité contamine son attention au deuxième mouvement, qu'il ressente viscéralement que rien ne se gagne sans combat et que les droits qui semblent acquis aujourd'hui, les évolutions de mentalité qui semblent naturelles et évidentes, sont en fait précaires et fragiles (il suffit de regarder ce qui se passe aux Etats-Unis !)



Deuxième mouvement : 50 ANS PLUS TARD...

Ce qui est fascinant, à la lecture de ces sténotypes, c'est de voir comment les débats embrassent la société dans son ensemble. C'est-à-dire qu'en déplaçant ceux-ci du jugement d'un délit vers le jugement d'une loi, c'est tout un système qui est remis en cause, et par extension, toute une société qui est questionnée.

C'est ainsi que de nombreux thèmes sont abordés, au delà de la question de l'avortement stricto-sensu : **les inégalités sociales, la lutte de classe, les violences conjugales, le consentement, le conditionnement de genre, le rapport au corps, l'éducation sexuelle, l'aliénation et l'émancipation, etc., etc.**

D'où, d'ailleurs, le titre du spectacle, issu de l'introduction de la plaidoirie de Gisèle Halimi.

Et puis surtout, surtout, c'est un formidable portrait de combattantes, un émouvant exemple d'action solidaire et de rencontre puissamment humaine entre des personnes (des femmes, en l'occurrence) issues de milieux tellement éloignés et qui n'hésitent pourtant pas à mettre leur liberté en jeu (rien que ça !!!) pour venir en aide à celles qui en ont besoin et pour défendre leurs idéaux.

Et le hasard fait que ce projet de création naît précisément 50 ans après le procès. Dans la volonté de notre compagnie d'ancrer ses créations dans la réalité de leur époque et de nourrir son travail de rencontres avec les «premiers-ères concerné-e-s», nous sommes partis, avec cette matière, à la rencontre des adolescentes d'aujourd'hui, pour dresser des ponts entre les générations et créer des perspectives historiques. Pendant la saison 2021/22, l'autrice Amandine DHÉE est allée à la rencontre de lycennes et lycéens, pour aborder tous les thèmes évoqués ci-dessus, pour voir ce que la jeunesse a à raconter, voir comment les mentalités ont évolué en 50 ans (ou pas !), questionner les rapports aux parents, etc.

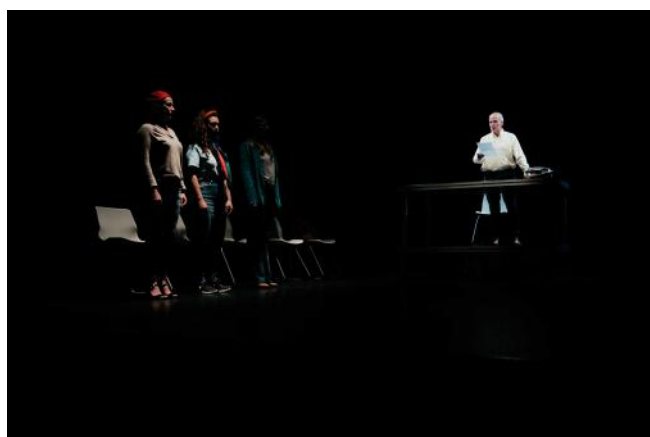
Toute la matière dégagée lors de ces rencontres a donné naissance à un monologue, écrit par Amadine DHÉE, donc, interprété par une jeune comédienne, comme des réactions à chaud d'une jeune fille de 2022 assistant à cette reconstitution du procès, offrant un pendant sur certaines thématiques « 50 ans plus tard », dans une adresse directe au public, sans «4e mur», contrairement à la partie procès. Peu à peu, les 2 mouvements s'entremêlent et interagissent, comme une torsion temporelle qui ferait dialoguer au plateau 2 époques éloignées de 50 ans.

La dernière édition des sténotypes, datant de 2006, est agrémentée d'une lettre de Marie-Claire Chevalier, alors âgée de 50 ans, intitulée « Je me souviens de tout », parfaite matière pour dresser le pont entre les générations et créer ce final où les deux mouvements se rencontrent pour jouer la transmission et ouvrir les portes de l'avenir.

Ce mouvement monte en puissance et en organicité avec l'irruption soudaine de la danse dans le spectacle. Après plus de 45 minutes de déroulé, une danseuse entre en scène, dans une partition symbolisant à la fois le «vent du changement» qui souffle dans le tribunal, la chaîne de transmission entre les générations ou l'aura de la jeune comédienne citée ci-dessus. Elle amène aussi la déstructuration du tribunal, dont les praticables s'écroulent, sont déplacés pour devenir une tribune derrière laquelle le Président désarmé se retrouve coincé, tandis que les témoins montent au créneau pour abattre les murs.

50 ans jour pour jour

Pour travailler la symbolique jusqu'au bout, la **première représentation du spectacle a eu lieu le 8 novembre 2022**, 50 ans jour pour jour après le procès de Bobigny...



LA COMPAGNIE «LES TAMBOURS BATTANTS»

Créée en 1998, la compagnie s'est professionnalisée en 2002, avec « Vertige(s) », spectacle inspiré de « Le premier », d'Israël Horovitz. Tout ce qui fera par la suite l'ADN de la compagnie est déjà en germe dans cette première création :

- (1) Aborder des thématiques sociétales pour connecter intimement les créations au monde dans lequel elles s'inscrivent (« vertige(s) » traite de la course à la réussite)
- (2) Une certaine appétence pour les formes hybrides, inventives et physiquement engagées (le spectacle est muet, très physique et avec de la musique en live)
- (3) Une réflexion active sur l'espace de représentation et la façon dont le spectacle s'inscrit (physiquement) dans la cité (c'est un spectacle tout terrain)
- (4) Le besoin de lier la recherche à une démarche d'éducation populaire, pour faire communauté autour de l'acte de création (le spectacle s'est créé sur un territoire rural, dans un dispositif autonomes d'actions envers différents public)

Toutes les créations qui suivront joueront de diverses alchimies entre ces différentes lignes de conduite, du spectacle expérimental (« The trash Loyers and funny Nightmare sexy paranoid Show », en 2003, spectacle visuel sur les rapports entre l'homme et la société post-industrielle qu'il construit), en passant par des formes plus légères (dans tous les sens du terme) : « J'ai pas l'temps —titre provisoire » (2004), spectacle sur nos rapports psychotiques au temps, « A quoi rêve Wonder Woman ? » (2005), montage de textes pour 7 comédiennes, « L'OMC est notre amie », petite farce militante anti-OMC. Même d'un point de vue générationnel, la compagnie explore un large spectre de « Le Pays de Nulle Part » (2006), spectacle jeune public librement inspiré de « Peter Pan », de James Barrie, à « Transmission » (2009), spectacle sur la première guerre mondiale, entre théâtre, dans et vidéo, créé avec un réseau de maisons de retraite.

De 2007 à 2013, la question de l'espace public occupe une place plus importante dans le travail de la compagnie, à travers des créations comme « Les déracinés du nouveau monde », sur les questions migratoires (théâtre, musique live, cirque et danse, 2007), « L'effet papillon » (2013) ou « Nous pourrions être des héros » (2013), mais aussi à travers l'organisation de stages de recherche collectives (« commandos théâtraux »)

A partir de 2009 commence également une période de vastes projets participatifs et de créations de grande ampleur : « 7x7 » (parcourant la notion de couple à travers tout le XXe siècle – Théâtre, danse, vidéo - 2010) et « Nous pourrions être des héros » (spectacle de rue sur nos rapports à nos idoles, à ce qu'elles racontent de notre puissance intérieure et de notre difficulté à la cultiver face à la violence du monde – théâtre, danse, cirque - 2013) sont chacun le fruit de 2 ans de résidence de territoire en milieu rural sur de larges bassins de communes et intègrent entre 10 et 20 participant-e-s amateur-e-s.

« Tenir Debout » (théâtre, danse, vidéo, musique live), qui s'inscrit également dans cette démarche, mais de façon plus nomade, est le premier volet d'un travail sur les systèmes inégalitaires (ici sur les inégalités sociales, dans la répartition des richesses, sur le monde du travail)

A partir de 2016, une nouvelle question vient nourrir le travail de la compagnie : l'adresse aux jeunes générations. « Léa dans le ciel » (2016) inspiré par un texte de Pauline Sales et nourri par une dizaine de projets vidéo en lycée impulse cette réflexion qui prendra de plus en plus de place, avec « Journal EXtime » (expérience de création collective en lycée, via smartphones et réseaux sociaux) et la création de « Lire attentivement (avant utilisation) », branche de la compagnie qui invente des formes de lecture-spectacle en collèges et lycées (« La carotte et le bâton », sur le harcèlement scolaire, « Ovaire the top », entre lecture de textes féministes et cours d'aérobic).

Travail sur les systèmes inégalitaires, l'adresse au public adolescent, les questions féministes... C'est ainsi que tout converge naturellement aujourd'hui à la création de « Toutes causes confondues »

L'ÉQUIPE DE CRÉATION

Grégory CINUS - Metteur en scène

Son parcours est intimement lié à celui de la compagnie les Tambours Battants, qu'il créé en 1998, après quelques années de pratique amateur. Pendant 4 ans, il s'intéresse essentiellement au burlesque et à l'absurde et suit diverses formations aux techniques de bases du jeu d'acteur : improvisation (ligue professionnel de Marcq-en-Baroeul), Clown (théâtre du Prato), théâtre gestuel (Cie Dos à deux), théâtre et vidéo (Cie Thec), etc.

2002 il se professionnalise avec la production de « Vertige(s) », spectacle de rue inspiré de « Le premier », d'Israël Horovitz.

Tout en développant ses propres projets (en tant que metteur en scène et comédien) au sein de cette structure (cf. page précédente), il travaille ponctuellement sur les projets d'autres compagnies, comme auteur (Cie Baba Yaga, spectacle de marionnettes), acteur (« Gauche Uppercut », de Joël Jouanneau), metteur en scène (« soirées polar » de la Piscine / atelier culture de Dunkerque, spectacles de slam pour la Cie Générale d'Imaginaire).

Son travail de création se situe au croisement de 3 considérations majeures : (1) comprendre le monde et faire communauté autour à travers un acte de création (2) chercher des formes non figées, généreuses et transdisciplinaires (3) réfléchir à l'espace de représentation et comment le spectacle s'inscrit dans la cité.

Il mène ainsi une réflexion active sur l'espace public, à travers un certain nombre de créations, mais aussi par la création d'événements fédérateurs et alternatifs (« Le Village », 2007-2011), enchaîne de nombreuses formations en danse et en arts de la rue (Thomas Lebrun, Willi Dorner, Karim Sebar, Cie Ex-Nihilo, Jeanne Simone, Cie 1 watt) alternées avec la participation à des projets internationaux (Théâtre d' l'Opprimé en Inde, arts performatifs en Chine, théâtre de rue au Québec, méthode Stanislavski à Moscou...). Il participe également activement à la création du Pôle Nord, fédération régionale des arts de la rue, dont il sera Président durant les 3 premières années.

En 2016, il participe également, en tant que comédien, à la première adaptation scénique de « La violence des riches » avec la cie Vaguement Compétitifs, puis, en 2018, à son « pendant » jeune public, « Pourquoi les riches », toujours avec la cie Vaguement Compétitifs.

C'est à partir de cette même année qu'il commence à s'intéresser activement à la au public adolescent (« Léa dans le ciel », « Journal EXtime », « La carotte et le bâton », « Ovaire the top »).

En 2018 il créé la Cie Rase-Bitume, spécialisée dans le spectacle dans l'espace public (au sein de laquelle il développe actuellement le projet « Le monde en soi », création 2022)

Amandine DHÉE - Autrice

Amandine écrit et arpente les scènes pour y confronter son écriture inspirée de la vie quotidienne. Ses textes viennent interroger la place de chacun.e dans notre société. Comment exister malgré les autres ? se demande-t-elle. Cherchant encore la réponse, elle continue d'écrire.

Amandine est artiste associée à la Générale d'Imaginaire et est publiée aux éditions La Contre Allée. Après un premier « roman de la ville », puis un essai insolite sur le monde du travail et un roman plus personnel sur l'émancipation, elle écrit son premier texte jeunesse en 2016, Les Gens d'ici, qui traite de l'accueil des personnes migrantes. Ce texte sera mis en scène par Juliette Galamez et produit par La Générale d'Imaginaire.

En janvier 2017 elle publie « La Femme brouillon » aux éditions La Contre Allée dans lequel elle livre un éclairage politique sur l'expérience intime de sa maternité, roman qui a obtenu le prix Hors Concours 2017. En 2020, elle publie « A mains nues », toujours à la Contre Allée, où Amandine explore la question du désir et de l'attachement à travers le parcours d'une femme et ses expériences sexuelles et affectives.





Sophie DESCAMPS - Interprète / comédienne

Politologue de formation, comédienne, collaboratrice artistique de la compagnie Sens Ascensionnels, assistante à la mise en scène, Sophie Descamps, avec un premier prix d'art dramatique en Belgique, a joué à Bruxelles sous la direction d'Isabelle Pousseur et Pascal Crochet. Elle a ensuite rejoint Christophe Moyer (Compagnie sens ascensionnels), Camille Pawlosky (compagnie Voulez-vous), Violaine Pillot, Thomas Suel (auteur), Antoine Lemaire (THEC) et Camille Faucherre (CGI), et a la chance d'explorer à la fois le théâtre de rue, décentralisé et le théâtre de salle. Elle fait parfois quelques images pour le cinéma et la télé (pour Yann Coridian et Jean Xavier de Lestrade). Elle a par ailleurs développé au sein du collectif H/F (pour l'égalité des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture) des ateliers d'auto-défense. Elle anime de nombreux ateliers de théâtre et de confiance par le théâtre. Aujourd'hui, elle complète ses formations grâce à la Gestalt thérapie (Champ G).



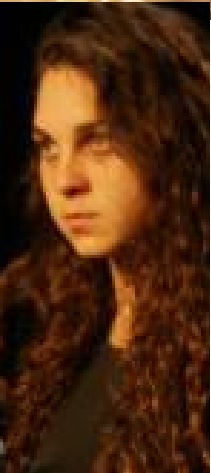
Sophie AFFHOLDER - Interprète / comédienne

Dans sa vie de comédienne, Sophie Affholder a croisé les routes de Cyril Viallon, Florence Bisiaux, Fatiha Nacer, Nora Granovsky, Bruno Buffoli, Muriel Coquet, Marie Montegani, Frédéric Constant, et David Ayala. De la pratique naît le désir d'écriture et de mise en scène qu'elle explore en créant des spectacles musicaux avec la Compagnie L'Echappée. Avec la Générale d'Imaginaire elle accompagne le projet des Livres Vivants depuis 2013, avec Sophie Boulanger, avec qui elle s'associe également pour un spectacle traitant de l'effondrement et au réchauffement climatique. Dernièrement elle a joué dans «Contractions» de Mike Bartlett mis en scène par Bruno Buffoli ainsi que dans la «Trilogie de l'amour du regard et des adieux» mise en scène par David Ayala. Elle travaille également avec Nora Granovsky, qu'elle accompagne comme interprète dans son festival de lecture Ubergang, et qu'elle assiste sur les créations «Janis» et «Stevensongs». Prochainement elle jouera dans «Tout va bien», la nouvelle création de Vaguement compétitifs.



Antoine LEMAIRE - Interprète / comédien

Antoine Lemaire crée la compagnie Thec en 1997 avec laquelle il met en scène une vingtaine de spectacles. De 2012 à 2015, il est metteur en scène associé à la Virgule à Tourcoing et de 2016 à 2018 à la Rose des Vents à Villeneuve d'Ascq. Depuis 2008, il se lance dans un cycle d'écriture autour de la confession intime. «Vivre sans but transcendant est devenu possible», «Tenderness», «L'Instant T» et «Est-ce que vous pouvez laisser la porte ouverte en sortant ?» ont été publiées aux Editions La Fontaine. Comédien, il interprète le rôle du Roi Lear dans «Si tu veux pleurer, prends mes yeux» à la Rose des vents et au Phénix de Valenciennes en 2015. En 2016, il joue pour Arnaud Anckaert et le théâtre du Prisme «Revolt, she said...» de Alice Birch (Comédie de Béthune, La Manufacture à Avignon).



Ghazal ZATI - Interprète / comédienne

Après un passage par les Lettres Modernes à l'Université, Ghazal Zati décide de devenir comédienne à Lille. Elle se forme d'abord au travers de divers stages et, affectionnant tout particulièrement le théâtre de mouvement, part se former pendant deux ans à l'école LASSAAD (Bruxelles, pédagogie Jacques Lecocq, direction Lassaad Saïdi). Elle donne des ateliers enfants, adolescents et adultes depuis plusieurs années et tourne notamment dans le spectacle «On n'est pas que des valises !» sur la lutte des ex-ouvrier.ère.s de l'usine Samsonite d'Hénin-Beaumont (mise en scène : Marie Liagre).



Jérôme BAËLEN - Interprète / comédien

Après un diplôme au Conservatoire National de Bordeaux en classe professionnelle d'art dramatique et formation de six mois à La Manufacture CDCN Nouvelle-Aquitaine, Jérôme Baëlen rejoint le Nord-Pas-de-Calais et travaille avec Romain Jarry («Hiver» de J. Fosse), Frédéric Tentelier («L'Homme le plus normal du monde»), Maud Leroy («Ajax» de Sophocle et «Agamemnon» de Rodrigo Garcia), Françoise Delrue, («And Björk of course» de T. Thorsteinsson, «Haarmann» de M. von Mayenburg), Dominique Surmais, («Quelqu'un va venir» de J. Fosse, «Les Belles confidences», «La Vie version 2», «Le Manuscrit des chiens III» de J. Fosse et La marg). A Lyon, il travaille avec Huges Chabalier («Le paradis sans retour»), et Marion Laboulais («Médée de Sophocle»), à Dijon avec Jean-Philippe Naas («Les grands plateaux» de Denis Lachaud et sur «J'ai aimé» d'après «On ne badine pas avec l'amour» d'Alfred de Musset. Dernièrement il a travaillé avec Anne-Marie Storme sur «Traverser la nuit», Grégory Cinus «Tenir Debout», Maxime Séchaud «L'état de siège» d'Albert Camus, Jabob Vouters «Z» et Louise Wailly «L'apocalypse selon Günther».



Mathilde DELVAL - Interprète / danseuse

Mathilde Delval est danseuse-interprète, ainsi que professeure de danse contemporaine et classique. Elle danse, entre autres, pour le Ballet du Nord / CCN Hauts-de-France, où elle travaille en binôme avec le chorégraphe et directeur Sylvain Groud pour assurer artistiquement les missions dont est chargé le Centre Chorégraphique National sur le territoire. Elle s'est formée en Belgique, entre écoles privées de renommées et Lycée à option Art-Danse. Elle entre en 2013 à la Northern School of Contemporary Dance (NSCD) de Leeds (UK) dont elle sort diplômée, et poursuit ensuite ses études en France à l'École du Ballet du Nord et à l'École Supérieur Musique et Danse (ESMD) où elle obtient ses Diplômes d'État (DE) de professeur de danse en contemporain, puis en classique. Elle a eu l'occasion de travailler avec de nombreux chorégraphes tels que Carolyn Carlson, Jérôme Bel, Isida Micani, Douglas Becker ou Tiia Ourila.

En 2019, elle entre au Ballet du Nord, sur la pièce « Métamorphose ». Actuellement, elle y interprète d'autres pièces du répertoire du chorégraphe Sylvain Groud telles que « 4m2 », « Between » ou « Le spectacle de votre rue ».

En 2021, elle co-fonde « Le Lac » dans le but de créer un lieu de vie autour de l'art et de la danse.



Caroline CARLIEZ - Régie & création lumière

Après des études d'arts appliqués et de scénographie elle se dirige vers la lumière et l'éclairage scénique. Créatrice lumières depuis 10 ans elle s'est formée auprès de différentes compagnies de la région. Elle commencera en tant que régisseuse avec le théâtre Massenet de 2009 à 2018. Également régisseuse lumière au Prato Lille, elle travaille aujourd'hui pour différentes compagnies de théâtre et danse de la région, Zone poème, L'ouvrier du Drame, l'Embellie musculaire, Contour progressif, Cie Etc Etc Etc, Maelström théâtre.

«TOUTES CAUSES CONFONDUES»

Création 2022

Adaptation et mise en scène : Grégory CINUS

Monologue «50 ans plus tard» écrit par Amandine DHÉE

Interprétation : Sophie AFFHOLDER, Mathilde DELVAL, Sophie DESCAMPS, Antoine LEMAIRE, Jérôme BAËLEN, Ghazal ZATI

Création lumière & régie : Caroline CARLIEZ

Co-production : L'Escapade (Hénin-Beaumont), La Gare (Méricourt), Espace François Mitterrand (Bully-les-Mines), le Temple (Bruay-la-Buissière)

Avec le soutien financier de la région hauts-de-France, du Conseil départemental du Pas-de-Calais, de Pictanovo et de l'ADAMI.

CALENDRIER (en cours)

- > Du 3 au 7 janvier 2022 : résidence à l'Escapade (Hénin-Beaumont)
- > Du 9 au 14 janvier 2022 : résidence à La Gare - centre culturel de Méricourt
- > Du 27 juin au 1er juillet 2022 : résidence au Temple (Bruay-la-Buissière)
- > Du 4 au 8 juillet 2022 : résidence à l'espace F. Mitterrand (Bully-les-Mines)
- > Du 5 au 8 septembre 2022 : résidence à La Gare (Méricourt)
- > du 17 au 21 octobre 2022 : résidence au théâtre des Sources (Saint-Amand)
- > Du 1 au 8 novembre 2022 : résidence à l'Escapade (Hénin-Beaumont)
- > 8 novembre 2022 : représentation à l'Escapade (Hénin-Beaumont)
- > 22 novembre 2022 : représentation au centre culturel F. Mitterrand (Bully-les-mines)
- > 25 novembre : représentation au palais du Littoral (Grande-Synthe)
- > 3 mars 2023 : Théâtre des sources (Saint-Amand)
- > 10 mars 2023 : représentation au centre culturel J. Prévert (Harnes)
- > 17 mars 2023 : représentation au Temple (Bruay-la-Buissière)
- > Du 23 au 25 mars 2023 : représentations à la Verrière (Lille)

COMPAGNIE LES TAMBOURS BATTANTS

5, rue Jules de Vicq - 59000 LILLE

Tél. : 03 20 42 05 03

Mail : productiontamboursbattants@gmail.com

www.tamboursbattants.com